



Association Grenobloise d'Entraînement Physique

Escapades de l'AGEP

La Drôme des Collines à Claveyson



date : du 25 au 27 octobre 2019

Programme des randonnées :

vendredi 25 : le Bois de Sizai et la Combe aux Loups, *déniv. : 500 m, distance : 15 km*

samedi 26 : les Roches qui dansent, *déniv. 300 m, distance : 14 km*

dimanche 27 : le Bois de Suze et rive de la Galaure : *déniv. : 450 m, distance : 14,5 km*

La Drôme des Collines à Claveyson

Départ :

Vendredi 25 à **8 h 30** du siège de l'AGEP. Durée env. 1 h.30 ; A/R Grenoble -Claveyson env. 176 km + 20 km sur place (d'après Mappy).

Retour :

Arrivée prévue dimanche en fin d'après-midi au siège de l'AGEP.

Gîte, repas :

Hébergement au « gîte les Oiseaux de Passage »

1/2 pension : petits-déjeuners et dîner sur place

Pour la journée : nourriture « tirée du sac » *

* possibilité de commander des **pique-niques** de midi, à l'avance, pour les deux derniers jours (8 €/j/pers.)

L'hébergement se fera comme suit : 4 chambres de 2 lits, 3 de 4 lits, 1 de 3 lits

Possibilité de louer les draps 5 € par lit

Participation :

1^{er} versement de 50 € par personne à l'inscription, entre le 18 septembre et le mercredi 2 octobre 2018. Le solde (entre 150 € et 240 €) déterminé pour un nombre de participants entre 8 et 15 personnes sera réglé à la fin du séjour.

A prévoir :

Pour la randonnée : sac à dos assez grand (40 à 50 l), chaussures de montagne, vêtements de rechange, veste de protection genre goretex, cape de pluie, short, lunettes de montagne, opinel, pharmacie personnelle complète (protection contre le soleil, les ampoules), gourde (1 à 2 l).

A noter :

le nombre de place est limité à 15 (+1) participants (à jour de leur cotisation annuelle à l'AGEP) . Seront inscrites en priorité les personnes qui sortent régulièrement le samedi.

Si le nombre de participants est inférieur à 8 l'escapade sera annulée.

En cas d'annulation de la part de l'adhérent une partie du coût de l'escapade (20 %) ne sera pas remboursée, ceci afin de couvrir les frais engagés (sauf remplacement par un autre adhérent).

